



Le drapeau japonais toutes voiles dehors



C'est un drapeau qui, par sa simplicité, est l'un des plus connus, avec un grand disque rouge au centre d'un fond blanc, mais l'étendard du Japon est rarement déployé. Depuis deux jours, cet habitant de la rue Lespy l'a accroché à sa fenêtre. Souhaitait-il ainsi encourager l'équipe nationale féminine pour son quart de finale contre la Suède en Coupe du monde de football ? Ce soutien n'a toutefois pas permis aux championnes du monde 2011 de l'emporter. L'idée était là, alors qu'on cherche encore des drapeaux tricolores au moment où les Françaises doivent affronter l'Australie. **© F. C.**

#### EN VILLE

#### DÉCHETS

#### Les collectes du 15 août rattrapées samedi 19

Mardi 15 août étant férié, les collectes de déchets seront rattrapées samedi 19 août pour les adresses impactées à Aubertin, Aressy, Artigueloutan, Billère, Idron, Laroïn, Lée, Ousse, Meillon, Pau, Saint Faust, Sentes. Sont concernées dans ces communes uniquement les adresses pour les bacs à ordures ménagères collectés une fois par semaine ou par quinzaine et les bacs jaunes collectés tous les quinze jours. Les usagers sont invités à sortir les bacs la veille au soir. Le rattrapage ne concerne pas la collecte du bac marron à déchets verts pour les pavillons individuels, ni les collectes des ordures ménagères ou du tri sélectif qui ont un rythme plus soutenu que celui indiqué précédemment. Les déchetteries de l'Agglo de Pau seront ouvertes ce 15 août, férié, de 9h à 17h50.

#### DOMAINE DE SERS

#### Une soirée pour se perfectionner au tennis de table

Samedi 12 août de 19h à 20h30, la Section Paloise Tennis de table animera une séance de 90 minutes au domaine de Sers pour se perfectionner ou tout simplement s'amuser. L'inscription est requise pour cette activité sportive sur [pau.fr](http://pau.fr) ou sur l'application MaVilleFacile.

#### LIVRES

#### La médiathèque

#### Labarrière en pause lundi

Ouverte tous les jours, sauf dimanche, pendant les vacances scolaires, la médiathèque André-Labarrière sera exceptionnellement fermée lundi 14 août.

# EAU POTABLE

## Comment ils exploitent la nappe phréatique du Gave

Gestion de la nappe phréatique, fonctionnement des forages, surveillance des sites... le Syndicat mixte d'eau potable de la région de Jurançon dévoile les coulisses de la production d'eau potable.

À l'heure où l'eau devient un sujet de préoccupation majeure, le Syndicat mixte d'eau potable de la région de Jurançon (SMEP) lève le voile sur la façon dont il exploite l'immense nappe phréatique au sud de Pau. La structure, qui alimente 24 communes – mais pas Pau –, a ouvert les portes de ses équipements et détaillé leur fonctionnement.

Premières informations et non des moindres, la ressource hydraulique demeure abondante et de qualité, et ce malgré des périodes de sécheresse importantes comme en 2022. « Nous sommes assis sur un stock d'or bleu, le SMEP c'est un peu le Qatar de l'eau », s'amuse Allande Erreçarret, le directeur du SMEP qui approxime notamment Lons, Jurançon, Gan, Bizanos, Idron ou encore Morlaàs.

#### Des millions de m<sup>3</sup> d'eau

Et pour cause, le périmètre de la nappe phréatique s'étire sur 5 kilomètres le long du Gave de Pau, entre le pont de la rocade à Mazères-Lezons et le pont d'Assat. Il faut alors s'imaginer une gigantesque éponge présente en sous-sol (entre 5 et 25 mètres de profondeur). Selon les évaluations du SMEP elle contiendrait une masse d'eau potentiellement disponible de « quelques dizaines de millions de mètres cubes d'eau (entre 25 et 30 millions) ».

« Nous prélevons annuellement un volume de 5,95 millions de mètres cubes », explique le directeur. Quant à la production de

croisière journalière, elle s'établit entre 14 000 m<sup>3</sup> et 15 000 m<sup>3</sup>. De quoi satisfaire la consommation de 70 000 habitants majoritairement dans l'agglomération paloise ainsi que les besoins des industriels.

« Nous sommes en capacité d'extraire jusqu'à 24 000 m<sup>3</sup> par jour. L'arrêté préfectoral nous autorise à prélever jusqu'à 28 600 m<sup>3</sup> », ajoute Hervé Irigoin, responsable Agur, le délégué du syndicat. « Potentiellement, nous pourrions fournir de l'eau au-delà du périmètre syndical », affirme Allande Erreçarret. Le cas de figure s'est déjà présenté avec la ville de Pau en 2022, « une année exceptionnellement sèche ». La cité royale, qui s'approprie à l'Oeil du Neéz à Rebénacq, a sollicité le SMEP qui a répondu à la demande sans difficulté, non seulement d'un point de vue quantitatif mais aussi technique. « Nos réseaux sont interconnectés », précise Hervé Irigoin.

#### Des truites comme vigie

Abondante, cette ressource n'en est pas moins vulnérable. Le risque principal est une pollution charriée par le gave avec lequel la nappe communique en sous-sol. C'est pourquoi le SMEP surveille en permanence l'eau de ses onze puits de captage. Pour cela, le syndicat dispose notamment d'une station d'alerte, véritable vigie située au point le plus en amont de son territoire. Dans le local de contrôle, l'eau prélevée circule dans un aquarium dans lequel évoluent des truitelles. « Ces pois-

sons sont très sensibles à un changement d'environnement, une modification de leur comportement nous alerte aussitôt sur la survenance d'une pollution », explique Allande Erreçarret.

Cette détection biologique, mise en place en 2001, se double d'une surveillance physico-chimique avec une sonde ultrasonde installée en 2022. Un équipement à 40 000€ qui analyse un large spectre de polluants (hydrocarbures, chimiques...).

« Les informations sont instantanément envoyées sur nos postes de gestion. La qualité de l'eau est surveillée sept jours sur sept, 24h sur 24, grâce à une astreinte », détaille Hervé Irigoin. Les sites de captage sont par ailleurs dotés de dispositifs de sécurité afin de prévenir d'éventuelles intrusions.

#### Propriétaire de 80 hectares

En cas de pollution majeure, l'exploitation des puits influencés par le Gave de Pau est stoppée. Parmi les onze sites d'extraction, deux échappent à cette proximité immédiate et pourraient continuer à être utilisés. Par ailleurs, le SMEP dispose de 26 bassins de réserve dont le cumul de stockage (16 000 m<sup>3</sup>) lui donne une journée d'autonomie.



Allande Erreçarret, directeur du SMEP.

et Hervé Irigoin, responsable Agur, expliquent le fonctionnement des dispositifs d'alerte en cas de pollution. **© MARC ZIRNELD**

La stratégie de sécurisation de la ressource passe aussi par la maîtrise du foncier au-dessus de la nappe. Depuis 40 ans, le syndicat s'évertue ainsi à acheter les terres agricoles, les saligues et autres terrains boisés. Il possède ainsi 80 hectares sur les 553 qui composent la zone de captage.

Cette particularité lui offre la possibilité d'agir directement sur la qualité de l'eau. En effet, si le gave constitue la fondation de la nappe, la ressource provient pour trois quarts de l'infiltration des précipitations dans des sols très perméables. Sur les parcelles dont il est propriétaire, le SMEP interdit l'uti-

lisation de produits phytosanitaires aux agriculteurs qui louent gratuitement ces terrains. Généralement, le syndicat impose la mise en place de prairies permanentes de fauche où pousse par exemple de la luzerne. « La prairie constitue la meilleure des protections. Elle a un effet de filtre naturel sur la surface du sol », assure Allande Erreçarret.

#### « Naturellement buvable »

Pour les champs bordant son périmètre, le syndicat travaille avec les exploitants afin d'arriver à des pratiques environnementales plus vertueuses. « Nous essayons de mettre fin à la monoculture de

maïs qui induit l'usage de pesticides. Nous proposons l'instauration de cultures alternatives comme le lin ou le miscanthus, ou le passage au désherbage mécanique, le tout par le biais de dispositifs d'accompagnement », précise le directeur.

La qualité de l'eau repose déjà sur de bonnes bases. Filtré naturellement par le sable, les graviers, les galets et autres alluvions, « elle est naturellement buvable, mais devient potable réglementairement grâce à une simple désinfection au chlore gazeux », affirme le SMEP et son délégué Agur. Depuis 2001 et les attentats

du World Trade Center à New York, la quantité de chlore a cependant dû être augmentée afin de faire face à la menace bioterroriste, conformément aux normes en vigueur.

Autre paramètre témoignant de sa bonne qualité : le faible taux de nitrates. « Nous nous situons autour des 5 milligrammes/litre. En juillet, nous sommes même passés sous la barre des 3 mg/litre, une grande première. Ce qui est exceptionnel pour une eau d'origine souterraine et alluviale, sachant que la norme se situe à 50 mg/litre ». **BENÔT ROUZAUD**

## Pourquoi les sites du SMEP sont sous haute surveillance



Le SMEP exploite onze sites implantés sur le champ captant. **© MARC ZIRNELD**

Le SMEP entretient et développe un réseau d'ouvrages le long du Gave. Ces infrastructures sont l'objet d'une surveillance continue.

**EN CHIFFRES**  
**1000** C'EST LE NOMBRE DE KILOMÈTRES DE CANALISATIONS QUE COMPREND LE RÉSEAU DU SMEP DE JURANÇON

Créé en 1935, le syndicat exploite onze puits sur la nappe phréatique. Les points de forage sont disséminés sur le champ captant du SMEP. Ces ouvrages ressemblent à de petits bunkers semi-enterrés par des terres de terre dans lesquels des pompes électriques prélèvent l'eau. Ils sont interconnectés et contrôlés en permanence par un ordinateur superviseur.

Les forages les plus importants produisent jusqu'à 5 000 m<sup>3</sup> jour, de quoi abreuver 25 000 habitants. Le plus ancien date de la fin des années 1960 et les plus récents ont moins de 10 ans. Leur productivité est vérifiée régulièrement. Afin de sécuriser les capacités de production, il arrive au SMEP de creuser de nouveaux forages, mais il faut préalablement accomplir une longue procédure, nécessitant la validation de l'Etat.

#### Menace de la renouée du Japon

Les usagers de la voie verte sont d'ailleurs familiers de ces ouvrages qui parsèment le paysage du bord du gave. L'arrivée de ce public à proximité avec le tracé de la V81 a causé des migrations au SMEP qui a essayé des dégradations, des tags, des vols de portails en aluminium,

voire des installations sauvages... Ces sites sont l'objet d'une surveillance particulière avec des systèmes anti-intrusion et des alarmes.

L'autre danger provient de la renouée du Japon, cette plante invasive qui prolifère à proximité de la voie verte. « Nous en avons très peur car elle est capable de coloniser des forages. Ses racines suivent les drains et rentrent dedans. Le syndicat de Gave et Baïse a été obligé d'abandonner un puits à cause de cela », redoute Allande Erreçarret, le directeur du SMEP. « Une fois installée, elle est quasiment impossible à éradiquer à moins d'excaver la terre. Seule la ronce arrive à la contenir », poursuit le responsable.

Pour acheminer l'eau vers les zones de consommation, le syndicat dispose d'un réseau d'eau potable de 830 kilomètres de conduites auquel il faut ajouter 200 autres kilomètres de branchements, soit en tout plus de 1000 kilomètres. Chaque année, le SMEP procède au remplacement de 8 kilomètres de tuyaux vétustes, soit environ 1% de son réseau.

En tout, une trentaine d'agents veille sur le bon fonctionnement de ce service public qui dessert pas moins de cinq intercommunalités.

**B. ROUZAUD**



Allande Erreçarret, directeur du SMEP, à l'entrée de l'un des puits de forage. **© M. ZIRNELD**



Des truitelles permettent une première détection d'une éventuelle pollution. **© M. Z.**



Des puissantes pompes électriques sont installées dans les puits de forage du champ captant. **© MARC ZIRNELD**



Les racines de la renouée du Japon menacent les conduites d'eau. **© MARC ZIRNELD**